



**OFFRE D'EMPLOI
LA COMMUNE DE MIZOËN RECRUTE**

UN/UNE AGENT EN CHARGE DU FLEURISSEMENT

Par voie contractuelle – contrat saisonnier

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Maire, au sein du service technique, l'agent en charge du fleurissement réalise et entretient le fleurissement de la commune.

Missions :

- Réaliser les plantations,
- Effectuer les travaux d'entretien du fleurissement (désherbage, nettoyage des espaces, tailles, paillage),
- Effectuer les travaux d'entretien des espaces verts publics du cimetière,
- Nettoyer, ranger et maintenir en état le matériel à la fin des opérations,
- Repérer et signaler toute anomalie ou dysfonctionnement,
- Renfort ponctuel aux services technique si nécessaire,

Profil demandé et qualifications :

- Qualités requises : autonomie, organisation, polyvalence et rigueur,
- Connaissance des végétaux, techniques d'entretien et de taille,
- Connaissance des matériels et outils utiles aux activités d'entretien des espaces verts (coupe bordures, désherbeur thermique, petit outillage, ...),
- Goût pour le fleurissement,
- Connaissance des consignes de sécurité, des gestes et postures de travail à adopter.

Conditions de recrutement :

- Contrat saisonnier du 18 mai au 2 octobre 2026,
- Temps non-complet 20 heures hebdomadaire sur 5 jours le matin (horaires aménageables),
- Filière technique – catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- Rémunération au SMIC,
- Permis B exigé.

Contraintes particulières :

L'agent chargé du fleurissement est exposé à certaines contraintes : travail en extérieur, station debout prolongée, port de charges, travail courbé et agenouillé, utilisation d'outils coupants / tranchants.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2026

**Lettre de motivation et CV à adresser à :
Monsieur le Maire de Mizoën
Mairie – 62, route d'Emparis – 38142 MIZOËN
ou par mail mairie@mizoen.fr**

Renseignements : 04 76 80 11 39